

Critères d'achat

- Affectation**
- Immeubles d'habitation
 - Immeubles à usage mixte
- Statut**
- Bâtiments existants, même s'ils nécessitent un assainissement
 - Projets de nouvelle construction (permis de construire délivré)
 - Terrain à bâtir – dans la mesure où il est viabilisé – adapté pour une construction immédiate et avec permis de construire en vigueur
- Lieu**
- Suisse alémanique et romande
 - Villes/agglomérations
 - Bonne qualité du site
 - Bon accès par les transports publics
- Mise en location**
- De préférence immeubles loués
- Age des bâtiments**
- Tout âge
- Volumes**
- Env. CHF 8 à 35 mio. Les immeubles dont les volumes sont plus élevés peuvent être acquis conjointement avec des partenaires
- Durabilité**
- Tous les sites et immeubles sont examinés selon les critères de durabilité de Sustainable Real Estate AG
- Type de contrat**
- Asset deal

Votre interlocuteur

Klaus Kämpf
Sustainable Real Estate AG
Aeschengraben 29
4051 Basel

T 061 225 42 82

E klaus.kaempf@sustainable-real-estate.ch